

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2020

Au regard de la situation sanitaire actuelle l'Assemblée Générale se déroule à distance en recourant à un dispositif de vidéoconférence, et d'information par voie électronique. Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

Sont présents en vidéoconférence à l'Assemblée Générale :

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| BORD Corinne            | Fédération Léo Lagrange           |
| BOURY Lydie             | URSLI Hauts de France             |
| BOUVIER Françoise       | URSLI Ile de France               |
| BRETONNES Thierry       | Ju-Justsu Traditionnel de Garonne |
| DAWIDOWICZ Jean-Jacques | URSLI Ile de France               |
| FAES Françoise          | URSLI AURA                        |
| FAU Jean-Marie          | URSLI Occitanie                   |
| FAUVET Frédéric         | URSLI Hauts de France             |
| GADRAT Séverine         | Ju-Justsu Traditionnel Bazeillais |
| PAVON Michel            | URSLI AURA                        |
| VIGNEAU Joël            | URSLI Occitanie                   |

Sont représentés à l'Assemblée Générale :

|  |
|--|
| AS de Budo Traditionnel de Villers Semeuse |
| Jujutsu Traditionnel Marmandais            |
| Gymnastique Club d'Essey                   |

Sont présents en vidéoconférence sans mandat à l'Assemblée Générale :

|                     |                         |
|---------------------|-------------------------|
| BOUVIER Mathilde    | Comité Directeur        |
| CASTEX Josette      | Comité Directeur        |
| CRAUSTE Hervé       | Comité Directeur        |
| FOURREAU François   | Comité Directeur        |
| LLOUQUET Jean-Louis | Comité Directeur        |
| NICOLINO Philippe   | Directeur UNSLI         |
| PREHU Sylvain       | Directeur adjoint UNSLI |
|                     |                         |
|                     |                         |

Après vérification de la liste des présents et conformément aux statuts et au règlement intérieur, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

La Présidente ouvre donc l'Assemblée Générale à 10h00 en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants et présente le déroulement particulier dû à la situation sanitaire actuelle :

- ◆ Approbation du projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019
- ◆ Rapport moral, présenté par la Présidente
- ◆ Rapport d'activité, présenté par le Secrétaire Général
- ◆ Rapport d'orientation, présenté par le Directeur Technique National
- ◆ Rapport financier, présenté par le Trésorier
- ◆ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ◆ Approbation des comptes, affectation du résultat
- ◆ Vote du montant des cotisations

### **I – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mai 2019**

La Présidente après, avoir vérifié si des membres ont des questions ou amendements, soumet le projet de procès-verbal à l'approbation de l'Assemblée Générale.

#### **Première résolution**

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 mai 2019 est adopté à l'unanimité**

### **II - Rapport moral**

La Présidente donne lecture de son rapport moral.

La Présidente après, avoir vérifié si des membres ont des questions ou amendements, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le rapport moral.

#### **Deuxième résolution**

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### **III - Rapport d'activité**

Adrien ARJONA, Secrétaire Général, présente le rapport d'activités.

La Présidente après, avoir vérifié si des membres ont des questions ou amendements, soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale ce rapport d'activités.

#### **Troisième résolution :**

**Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité**

#### **IV – Rapport d’orientation**

Philippe NICOLINO, Directeur Technique National, présente le rapport d’orientation.

La Présidente après, avoir vérifié si des membres ont des questions ou amendements, soumet à l’approbation de l’Assemblée Générale ce rapport d’orientation.

#### **Quatrième résolution :**

**Le rapport d’orientation est approuvé à l’unanimité.**

#### **V – Rapport financier**

Le Trésorier présente le rapport financier. Il répond aux questions posées et propose d’affecter le résultat excédentaire au compte de report à nouveau.

#### **VI – Rapport du Commissaire aux Comptes**

Le Directeur Adjoint donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes.

#### **Cinquième résolution :**

L’Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Trésorier et examiné les comptes de l’exercice clos au 31 décembre 2019, établis selon les mêmes formes et méthodes que les exercices précédents, et lesquels font apparaître un résultat de 11 488 €, approuve lesdits comptes, et en conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour ledit exercice et décharge au Commissaire aux Comptes.

**La cinquième résolution est approuvée à l’unanimité.**

#### **VI - Approbation des comptes et affectation du résultat.**

#### **Sixième résolution :**

Après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, et en application des dispositions légales, l’Assemblée Générale approuve les conventions réglementées conclues au cours de l’exercice clos au 31 décembre 2019.

**La sixième résolution est approuvée à l’unanimité.**

#### **Septième résolution :**

En application des dispositions légales, l’Assemblée Générale décide d’affecter le résultat de l’exercice à raison de 11 488 € au compte de report à nouveau.

**La septième résolution est approuvée à l’unanimité.**

### VIII – Vote du montant des cotisations

En application des dispositions statutaires et réglementaires, l'Assemblée Générale donne mandat à la Présidente de l'UNSLI pour établir le barème des cotisations fédérales qui sera arrêté lors du Conseil Fédéral de la FLL du 4 juillet 2020.

**La huitième résolution est approuvée à l'unanimité.**

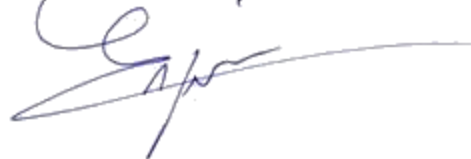
L'ordre du jour étant épuisé et les membres présents à l'Assemblée Générale n'ayant plus de questions à poser, la Présidente les remercie d'être venus et clôture l'Assemblée Générale à 12h00.

Fait à Paris le 6 juin 2020.

La Présidente  
Françoise BOUVIER

Handwritten signature of Françoise Bouvier in blue ink, written over a horizontal line.

Le Secrétaire de séance  
Adrien ARJONA

Handwritten signature of Adrien Arjona in blue ink, written over a horizontal line.